

	Report. . . . .	6
(2 provinces), Achaïe, Asie, Macédoine, Gaule Narbonnaise, Cyrénaïque et Crète, Cilicie, Chypre, Bithynie, Syrie, Gaule Aquitaine, Belgique et Celtique. . . . .		14
Sous Auguste : Égypte, Lusitanie, Numidie, Galatie, Alpes maritimes, Norique, Vindélicie, Rhétie, Pannonie, Mésie. . . . .		10
Sous Tibère : Cappadoce. . . . .		4
Sous Claude : les deux Mauritanies, Lycie, Judée, Thrace, Bretagne. . . . .		6
Sous Néron, le Pont. . . . .		1
		38
Provinces du peuple et du sénat (V. t. III, p. 129), gouvernées par des proconsuls. . . . .	5	} 14
— par des propréteurs ou des questeurs. . . . .	9	
Provinces de César, gouvernées par des proconsuls ou plus exactement légats consulaires. . . . .	6	} 24
— par des propréteurs. . . . .	6	
— par des procurateurs ou des préfets. . . . .	12	
		38

Nous trouvons mentionnées dans ces 38 provinces, non compris l'Italie :

Cités romaines, parmi lesquelles 9 possédaient le <i>jus italicum</i> .	{	Municipes (V. t. III, p. 115-118, 128, 135) . . . . .	61
		Colonies romaines ( <i>ibid.</i> , p. 91-108, 115, 116, 135). . . . .	406
Cités, peuples et colonies latines ( <i>ibid.</i> , p. 113-115) . . . . .			166
Cités et peupl. libr. ou alliés ( <i>ibid.</i> , p. 83-89, 110-113, 127, n. 1, 135) . . . . .			144
Cités exemptes d'impôts :	{	Colonies. . . . .	6
		Villes libres. . . . .	4
Rois alliés ou vassaux ( <i>ibid.</i> , p. 112, 113, 127, 134) . . . . .			16

En Italie, Onuphrius Panvinius (*Imperium rom.*) compte 161 colonies et 72 municipes; mais les mêmes villes portèrent alternativement l'un et l'autre titre.

## SUPERFICIE ET POPULATION.

PROVINCES romaines.	DÉNOMINATIONS actuelles.	SUPERFICIE.	POPULATION	
			en 1840.	POPULATION sous les empereurs. hab.
		1. c.		
Italie. . . . .		13,592	19,095,000	10,000,000 <sup>1</sup>
Sicile. . . . .		1,360	1,682,000	1,300,000 <sup>2</sup>
Sardaigne et Corse . . . . .		2,213	675,000	
Norique. . . . .	{ Partie de la Bavière, Autriche, Styrie, Tyrol, Grisons, etc. . . . .	13,442	10,748,000	
Rhétie. . . . .				
Vindélicie. . . . .				
Pannonie . . . . .	{ Hongrie en deçà du Danube . . . . .			
Illyrie. . . . .				
Dalmatie. . . . .				
Gaule. . . . .	{ France, Belgique, Bavière et Prusse rhénane, Suisse, sauf les Grisons . . . . .	31,045	39,716,000	10,000,000 <sup>3</sup>
Espagne. . . . .	{ Espagne, Portugal. . . . .	28,885	18,194,000	3,288,000 h. 1. <sup>4</sup>
Afrique, Mauritanie et Cyrénaïque. . . . .	{ Etats barbaresques, Algérie. . . . .	50,700	900,000	
A reporter. . . . .		141,237	91,010,000	

1. 2. 3. Calculs de M. de Lamalle, V. tome II, page 145. Il faut remarquer, en ce qui touche la Gaule, que le calcul se réfère au iv<sup>e</sup> siècle après J.-C. Or, à cette époque, l'empire avait suivi pendant trois siècles de plus sa marche progressive vers le déclin, et il subissait depuis un siècle environ le désastreux système administratif que lui avait imposé Dioclétien. Il est donc probable que vers le temps de Néron la population était plus considérable.

4. La population libre de trois cantons de l'Espagne (Astures, Bracæ, Lucenses) était de 681,000 hommes (Pline, *Hist. nat.*, III, 3). La population actuelle des mêmes contrées est :

Asturies. . . . .	430,000
Royaume de Léon. . . . .	295,000
Galice. . . . .	1,840,000
Provinces portugaises de Tra-os-Montès et d'Entre-Minho et Douro. . . . .	1,204,000
	3,769,000

Il faut, si le chiffre de Pline est exact, ou que la population se soit bien accrue ou que le nombre des esclaves fût de son temps bien considérable.

En admettant que la proportion entre la population libre du temps des

PROVINCES romaines.	DÉNOMINATIONS actuelles.	SUPERFICIE. i. e.	POPULATION en 1840.	POPULATION sous les empereurs. hab.
	Report. . .	141,237	91,010,000	
Egypte. . . . .		1,700	4,290,000	7,500,000 <sup>1</sup>
Syrie . . . . .	} Portion de la Tur- quie d'Asie. . . }	34,250	6,000,000	
Cilicie. . . . .				
Pont . . . . .				
Paphlagonie. . . . .				
Bithynie. . . . .				
Pamphylie. . . . .				
Asie. . . . .				
Achaïe. . . . .	} Royaume de Grèce . . . . . }	2,470	889,000	
Crète. . . . .				
Macédoine. . . . .	} Turquie d'Euro- pe, au sud du Danube . . . . . }	14,500	6,400,000	
Mésie. . . . .				
Thrace . . . . .				
Bretagne . . . . .	} Angleterre et pays de Galles. . . . . }	7,669	14,663,000	
		198,826	123,252,000	120,000,000 env. ? <sup>2</sup>

Romains et la population actuelle fût la même dans toute la Péninsule Hispanique.

L'Espagne continentale ayant aujourd'hui . . . . .	14,660,000
Le Portugal . . . . .	3,534,000
	18,194,000

L'Espagne romaine n'aurait pas eu plus de 3,288,000 hommes libres.

1. Selon Josèphe, qui ne comprend pas dans ce compte la ville d'Alexandrie, *de Bello*, II, 16.

2. J'obtiens ce nombre par la proportion établie entre la superficie des contrées dont la population est connue et celle du reste de l'empire. La conjecture de Gibbon est de 120 à 140,000,000, probablement au-dessus plutôt qu'au-dessous de la vérité. Il ne faut cependant pas trop diminuer le chiffre de la population de l'empire romain. Si les pays chrétiens ont évidemment gagné en population, les pays mahométans, au contraire, ont dû perdre beaucoup, et ces pays représentent à peu près toute la moitié orientale de l'empire romain.

## DE L'ARMÉE. — Disposition des légions dans l'Empire.

	Au commencement de Tibère, an 23. (Tacite, Ann., IV, 5; Strabon.)	Vers la fin de Néron, an 68. (Tacite, Hist., I, 7 et suiv., II, 6, et alibi passim; Jos., de Bello, II, 16.)	Sous Marc-Aurèle, vers l'an 180. (Voir Onuphrius Panvinius Imper. rom.)	
Dans Rome. . . . .	9 cohortes prétor. 3 cohortes urb. 2 coh. de vigiles.	9 cohortes prétor. 3 — urb. 2 — vigil.	12 cohortes. 14 7	
En Italie. . . . .	»	1 légion <sup>3</sup> .	1 légion.	
Sur le Rhin (Germanie inférieure, au-dessous de Bingen) . . . . .	4 légions	4	4	
Germanie supérieure, (au-dessus de Bingen). Dans l'intérieur de la Gaule. . . . .	4	4	4	
En Espagne. . . . .	3 <sup>4</sup>	1,200 h. ? (Josèphe) 2 légions <sup>5</sup> .	»	
En Afrique. . . . .	2	1	1	
En Egypte. . . . .	2 <sup>6</sup>	2 <sup>7</sup>	2	
En Syrie, sur les bords de l'Euphrate. . . . .	4	4	3	
En Judée. . . . .	»	3 <sup>8</sup>	1	
Sur le Danube, en Pan- nonie. . . . .	2	1	3	
En Mésie. . . . .	2	2	3	
En Dalmatie. . . . .	2	1	»	
En Thrace. . . . .	»	2,000 hommes.	»	
En Bretagne. . . . .	»	4 légions.	3	
Dans le Pont et les Palus-Méotides. . . . .	»	3,000 hommes <sup>9</sup> .	»	
Rhétie. . . . .	»	»	1	
Norique. . . . .	»	»	1	
Dacie. . . . .	»	»	2	
Cappadoce. . . . .	»	»	2	
Mésopotamie. . . . .	»	»	2	
		25 légions et 14 cohortes.	29 légions, 14 cohortes et 9,200 hommes.	33 légions et 33 cohortes.

1. Tacite. *Ibid.* Dion, LV. — 2. Formée par Caligula. Josèphe, XIX, 1. Dion, LV. Suet., *in Caio*, 58-60. Elle fut depuis supprimée par Galba. — 3. Légion italique récemment levée par Néron. — 4. Deux entre le Douro et la mer, la troisième gardant le reste de la côte jusqu'aux Pyrénées (Strabon). — 5. V. aussi (Josèphe, *de Bello*, II, 16.) — 6. Strabon, écrivant vers l'an 17, compte en Égypte trois légions et neuf cohortes romaines dispersées à Alexandrie, à Syène, à Babylone d'Égypte; de plus trois corps de cavalerie (*ala*) semés dans la province. — 7. Josèphe en ajoute une troisième vers l'Éthiopie. — 8. Momentanément et à cause de la révolte des Juifs. Ces trois légions étaient XV<sup>a</sup> Apollinaris, XII<sup>a</sup> Fulminata et X<sup>a</sup> Gemina. — 9. Josèphe, *Ibid.*

Si nous comptons la légion au temps des premiers empereurs à 6,300 hommes (Tacite, *Ann.*, I, 32, et t. I, p. 25), au temps de Marc-Aurèle à 6,826 hommes, la cohorte au dixième des fantassins de la légion, c'est-à-dire à 600 ou 610 (excepté les cohortes de la garnison de Rome qui en avaient 1,000, Dion, LV), le nombre total des forces romaines se trouve avoir été :

Sous Tibère de . . . . .	171,500
Sous Néron de . . . . .	199,600
Sous Marc-Aurèle de . . . . .	258,258

## FORCES MARITIMES.

Deux flottes prétorienne, l'une à Misène, l'autre à Ravenne, portant chacune une légion de matelots.	12,000
Deux flottes <i>vicariae</i> à Fréjus et sur le Pont-Euxin (Josèphe, Tacite, <i>Ibid.</i> , <i>Hist.</i> , II, 83). Cette dernière était de 40 navires. On peut les compter à une demi-légion chacune. . . . .	6,000
Deux flottilles <i>fluviales</i> , l'une sur le Rhin, l'autre sur le Danube (Tacite, <i>Ann.</i> , I, 58, XII, 30), de 24 bâtiments chacune. . . . .	3,000
	<hr/>
	21,000 hom.

Ainsi nous comptons les forces romaines de terre, telles qu'elles étaient au temps de Néron, à . . .	199,600
Les forces maritimes à . . . . .	21,000
Les troupes auxiliaires, dont Tacite ( <i>Ann.</i> , IV, 5) indique le nombre comme équivalant à peu près à celui des légions, à . . . . .	171,500
	<hr/>
Nous aurons pour chiffre total des forces militaires de l'empire, environ . . . . .	392,100 hom.

## FINANCES.

Avant de mettre en regard de ce chiffre le chiffre des armées modernes, il serait utile de connaître le budget qui payait les

armées romaines. Malheureusement les documents à cet égard sont bien incomplets. Citons seulement ou rappelons quelques faits qui suffisent pour établir l'infériorité relative du budget romain. (V. t. II, p. 6, 7.)

Il faut d'abord distinguer le revenu qui servait à payer les dépenses ordinaires, et la réserve que, par une économie politique aujourd'hui surannée, on conservait pour les cas imprévus.

*Du trésor.* — En 459, le consul Papirius, vainqueur des Samnites, y apporta (Liv. X, 46, texte douteux) :

2,033,000 livres de cuivre = . . . . .	331,379
1,330 liv. d'argent (à 40 d. par liv.) =	86,616
	<hr/>
	417,995 fr.

En 586, après la défaite de Persée, Paul-Émile apporta (Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 3) 3,000 l. d'or, val. en argent 4,320,000 d. = 3,353,616

En 597, peu avant la troisième guerre Punique, on y compta (Pline, XXXIII, 3) :

16,810 liv. d'or, val. 24,206,400 d. =	18,791,428
22,070 livres d'argent (à 80 d. par l. =	1,366,288
6,285,400 sesterces en argent monnayé .	831,689

---

20,989,405 fr.

En 664, on y comptait (Pline, XXXIII, 3) 4,620,829 l. d'or (val. 2,334,000,000 d.) = 4,579,287,326

En 692, Pompée rapporte à son triomphe (t. I, p. 105) une somme de 20,000 talents = . . . 93,156,000

En 693, César, consul, vole au Capitole, en les remplaçant par du cuivre doré (Suet., *in Cæs.*, 54), 3,000 livres d'or = . . . 3,353,616

En 705, époque où la république était plus riche que jamais, César enleva du trésor (Pline, XXXIII, 3) :

15 lingots d'or, valeur inconnue.	
35 lingots d'argent, id.	
40,000,000 de sesterces en monnaie = .	8,000,000

En 707 (V. t. I, p. 160), César rapporte à son triomphe un butin évalué à la somme de 6,000,000,000 de sest. = . . . . . 1,200,000,000  
 Et des couronnes d'or pesant 2,014 livres = . . . . . 2,253,680

1,202,253,680 fr.

En 707, Antoine, consul, enlève au trésor et dissipe en peu de mois (Cic., *Phil.*, X, 44, XII, 45), une somme de 700,000,000 de sesterces, = . . . . . 440,000,000

En 726, par suite des guerres civiles et des dilapidations d'Antoine, le trésor était insuffisant (V. le discours d'Agrippa dans Dion) et Auguste lui prêtait 100,500,000 sesterces = . . . . . 20,400,000

Il en forma en outre pour assurer des retraites aux soldats un trésor militaire qu'il commença par doter de ses propres frais, de 170,000,000 de sesterces = . . . . . 34,000,000

An de J.-C. 37, Tibère en mourant laissait dans son épargne particulière (*fiscus*), distincte du trésor public (*ærarium*), 2,700,000,000 de sesterces = . . . . . 340,000,000

(Caligula dissipa cette somme en moins d'un an. Suét., *in Calig.* 37; Dion, LIX, p. 641.)

*Du revenu.* — (Sur la nature du revenu et des impôts, V. t. I, p. 221, 252; t. II, p. 276. Gibbon, ch. vi, Lipse, *de Magnit. Rom.*, II, 3. M. de Lamalle, *Économie politique des Romains*, t. II, p. 402, 403, 404 s.). Quant au chiffre du revenu :

En 629, avant la victoire de Pompée sur Mithridate, le revenu public était de 50,000,000 de drachmes ou . . . . . 40,000,000

Pompée l'augmenta (V. tome I, page 103) de 85,000,000 de drachmes = . . . . . 68,000,000

Le revenu public fut donc de . . . . . 108,000,000 fr.  
 mais il diminua rapidement.

En 692, Métellus Népos fit supprimer les douanes de l'Italie.

En 693, César, consul, accorda aux publicains de l'Asie une remise d'un tiers sur leur bail (Suét. et Dion, Cic. *Att.*, II), c'est-à-dire réduisit les revenus apportés par la victoire de Pompée aux deux tiers, et la somme totale du revenu à . . . . . 83,333,333 fr.

La même année, par la loi agraire, il réduisit tout le revenu italique (*vectigal domesticum*) au seul droit sur les affranchissements. (V. Cic., *Att.*).

En 694, Clodius, tribun, rendit les frumentations gratuites; et par là diminua de 7,000,000 de francs le revenu public. (Cic., *pro Sext.*, 25. Ascon., *in Pis.*, 4).

En 702, César, conquérant des Gaules, leur imposa un tribut (Suét., *in Cæs.*, 25) de 40, 000,000 de sest. = 8,000,000 fr.

En 723, après la bataille d'Actium, Agrippa déclare le revenu de l'empire insuffisant.

En 724, Auguste, ayant réduit l'Égypte en province, lui imposa un tribut « égal à celui que César avait imposé à la Gaule » selon Velléius Paterculus (II, 39); mais le texte de cet écrivain est probablement corrompu en cet endroit. La Gaule, bien moins riche que l'Égypte, n'avait été soumise par César qu'à un impôt fort modéré (Suét., *loc. cit.*) L'Égypte, au contraire, payait sous ses rois 12,500 tal. (58,262,000 fr.), et sous l'administration romaine, grâce au développement du commerce, elle rapporta, selon Strabon, infiniment davantage. (Liv. XVII.)

C'est vers cette époque, et en partie grâce à cette conquête de l'Égypte, qu'Auguste releva les finances, fonda le trésor militaire, etc. (Suét., *in Aug.*, 41). C'est aussi à cette époque que commence la distinction, plus apparente que réelle, du *fisc*, trésor du prince, et de l'*ærarium*, trésor de l'État. Le revenu des provinces de César entra dans le *fisc*. (Tacite, *Ann.*, VI, 2.)

An 38 après J.-C., Caligula augmente les impôts et en crée beaucoup de nouveaux. (V. t. II, p. 30, 31, 276.)

An 59, Néron arrête les exactions des publicains et supprime quelques impôts vexatoires. Il est même tenté de supprimer tous les impôts indirects (*portoria*), mais il est arrêté par l'impossibilité de suffire aux dépenses publiques. (Tacite, *Ann.*, XIII, 50, 51.) Il se vantait de faire emploi sur son *fisc* personnel de 60,000,000 de sest. (15,000,000 de fr.) par an pour les dépenses de l'État (*se annuum sexcenties reip. largiri*). Tac., *Ann.*, XV, 48.

Dans les années suivantes, les dépenses de Néron furent énormes, et les guerres civiles qui suivirent sa mort achevèrent d'appauvrir les citoyens et le trésor. En 71, les préteurs se plaignirent publiquement de son insuffisance et demandèrent au sénat la permission d'ouvrir un emprunt de 60,000,000 de sesterces (15,000,000 de fr.) Tacite, *Hist.*, IV, 9, 40. Vespasien déclara que, pour réparer les pertes et pour remettre en état les finances de l'empire, il faudrait une somme de 40,000,000,000 de sest. = 8,000,000,000 de fr. (Suet., *in Vesp.*, 46.)

Mais les empereurs romains ne réalisèrent jamais un budget pareil. Les grands moyens financiers des monarchies modernes leur manquaient; l'impôt personnel et foncier n'atteignait pas 6 ou 7 millions de familles investies du droit de cité romaine et qui étaient en général les plus riches de l'empire. La plupart des autres impôts (comme le vingtième des affranchissements et des successions, les droits de douane, les droits sur les ventes et les marchandises, etc.) étaient de ceux qui ne sont perçus qu'avec peine, auxquels on se soustrait par la fraude, et qui, si le taux en est trop élevé, cessent d'être productifs, parce que la consommation diminue.

Le budget de l'empire était donc fort restreint; Gibbon, parlant d'une époque où l'empire était encore plus vaste qu'au temps de Néron, ne l'apprécie qu'à 330 ou 340 millions.

Ajoutons, pour compléter ces notions, que la valeur relative de l'argent n'était pas très-différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Ainsi, le prix du blé paraît avoir été à peu près le même.

(M. de La Malle, liv. I, ch. 41.) Le prix de la journée de travail n'était guère qu'à un tiers au-dessous du prix moyen en France. (*Id.*, t. I, p. 429.) La paye du soldat était depuis Auguste de 10 as par jour (de 65 à 70 centimes), etc.

Reste maintenant pour établir la comparaison, à rapprocher de ces données celles qui nous font connaître la situation militaire et financière des puissances qui ont succédé à la puissance romaine.

Dans l'armée, nous ne comptons pas les forces maritimes dont l'accroissement est tout à fait en disproportion avec les habitudes et les nécessités de la civilisation antique.

	ARMÉE.	REVENUS.
France (1832) . . . . .	400,000 hom.	1,160,000,000 fr.
Empire d'Autriche <sup>1</sup> . . . . .	280,000	324,000,000
Hollande (1832) . . . . .	70,000	85,000,000
Belgique (1832-36) . . . . .	85,000	84,500,000
Suisse. . . . .	33,000	41,500,000
États-Sardes. . . . .	57,500	65,000,000
Royaume de Naples (1833) . . . . .	53,000	123,000,000
Autres États italiens . . . . .	14,680	62,100,000
Portugal (1833) . . . . .	20,000	54,000,000
Espagne (1833) . . . . .	93,000	162,000,000
Iles Ioniennes . . . . .	5,000	3,000,000
Grèce. . . . .	10,000	11,400,600
Empire turc <sup>2</sup> . . . . .	220,000	250,000,000
Égypte (1833) . . . . .	48,000	260,000,000
États barbaresques . . . . .	27,000	16,310,000
	<hr/>	<hr/>
	1,416,180 hom.	2,671,810,000 fr.

1. Je fais entrer en ligne de compte l'empire d'Autriche tout entier, quoique plusieurs portions de son territoire ne fissent pas partie de l'empire romain au temps de Néron. On sent que le budget d'un État et son armée sont indivisibles. Mais, d'un autre côté, je néglige l'Angleterre, ainsi que quelques portions de la Bavière et des États prussiens.

2. Il faudrait compter en moins, comme n'appartenant pas à l'empire romain sous Néron, les provinces asiatiques au-delà de l'Euphrate, et en plus la Serbie, qui n'appartient pas immédiatement à l'empire turc, et n'entre par conséquent pas dans le chiffre donné ici.

## APPENDICE B

## DES MONUMENTS FUNÉRAIRES

(pages 268 et s.)

Je n'ai nullement la prétention d'analyser tout ce qui, dans les monuments funèbres, peut avoir trait à l'espérance ou à la négation de l'autre vie. Je donne seulement quelques courtes indications, en classant les inscriptions d'après la doctrine qu'elles semblent impliquer.

1° *Négation de l'immortalité de l'âme.*

Non fui et so (*sum*), non ero, non mihi dolet.

(Rome, Orelli, 4811.)

Non fueram, non sum, nescio, non ad me pertinet.

(Meldola en Italie, Orelli, 4809.)

Antipatra dulcis, tua hic so (*sum*) et non so (*sum*).

(Florence, Id., 4810.)

Vixit LXX annis et dixit

Non fueras, nunc es, iterum nunc desines esse.

(Lambæsa, Renier, 717.)

A l'idée de la destruction absolue, pourraient se rattacher certains emblèmes tels que le flambeau éteint, l'arbre effeuillé ou arraché, le vêtement abandonné, le carquois vide, le masque tombé à terre, (le masque funéraire, *larva*, rappelle le fantôme qui apparaît dans l'ombre; il est distinct du masque théâtral qui a toujours la bouche ouverte); les chars courants vers le *terme* de la carrière (quelquefois on voit les chevaux s'abattre, les furies briser le char, le conducteur tombé et foulé sous les pieds des chevaux, etc.).

2° *Scepticisme épicurien.*

Vive in dies et horas, nam proprium est nihil.

(Orelli, 4807.)

Amici, dum vivimus, vivamus. (Narbonne, Orelli, 4807.)

Vixi dum vixi benè. Jam mea peracta, mox vestra agetur fabula. Valete et plaudite.

(En Transylvanie, Id., 4813.)

Vive lætus quique vivis. Vita parvo (*parvum*) munus est. Mox exorta est. Sensim vigescit. Deinde sensim deficit.

(Tarragone, Id., 4815.)

Hic secum habet omnia

Balnea, vina, Venus corrumpunt corpora nostra

Sed vitam faciunt.

(Rome, Id., 4816.)

Vale bibeque co(nj)u(x)

Vale vive.

(Cirta, Renier, 2005.)

Plures me antecesserunt, omnes exspecto, manduca, vibe (*bibe*) lude et beni (*veni*) ad me; cum vives (*bibes*) bene fac, hoc tecum feres. — C'est l'épithaphe d'un prêtre des mystères sabaziens, et on ajoute : H (*ic est q*) ui sacra deum mente pia c(*olui*) t. (Henzen, 6042.)

3° *Croyance à une autre vie.*

Has tibi fundo dolens lacrymas, dulcissime conjux;

Lacrymæ si prosint, visis te ostende videri.

(Tarragone, Gruter, 572.)

Nec tamen ad manes, sed cœli ad sidera pergis.

(Sétif, Renier, 3421.)

Virum exspecto meum.

(Narbonne, Orelli, 4622.)